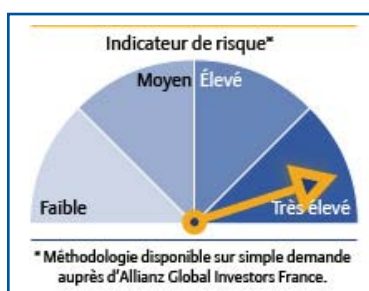


Actions -
International

Fiche produit

Allianz Actions Japon

ex : AGF Japon



Pour investir sur le marché des actions japonaises

Allianz Actions Japon est un FCP investi sur le marché des actions japonaises. Il vise une valorisation du capital à long terme.

Il a pour objectif de répliquer la performance de son indice de référence, le MSCI Japan, non couvert du risque de change. Le porteur sera donc exposé aux variations du yen contre l'euro.

L'univers d'investissement

L'univers d'investissement d'Allianz Actions Japon est essentiellement constitué de valeurs qui composent l'indice MSCI Japan.

Cet indice est calculé sur un échantillon de plus de 380 valeurs, choisies parmi les plus fortes capitalisations japonaises. Il vise ainsi la meilleure représentativité possible de l'ensemble des secteurs économiques japonais. Il est calculé tous les jours sur la base des cours de clôture, coupons réinvestis.

La construction du portefeuille

L'actif d'Allianz Actions Japon est investi selon la technique de réplification indiciaire partielle par la constitution d'un panier optimisé d'environ 280 titres issues de l'indice MSCI Japan. L'écart de suivi avec l'indice de référence est inférieur à 2 %. Des contrats futures sont utilisés pour constituer jusqu'à 10 % du fonds pour répondre aux souscriptions et aux rachats.

Atouts du FCP

- Un accès aux grandes valeurs du marché japonais.
- Un OPCVM pour investir sur l'une des principales places boursières mondiales.
- Une diversification géographique des investissements.
- Une exposition au marché japonais et au Yen.

Risques principaux du FCP

L'OPCVM n'offrant pas de garantie, il suit des fluctuations de marché pouvant l'amener à ne pas restituer le capital investi.

Le FCP sera principalement exposé aux risques suivants : risque lié au marché actions - Risque de change - Risque lié au choix des actions individuelles - Risque sectoriel/géographique - Impact des produits dérivés - Risque relatif.

Pour en savoir plus, consulter le prospectus complet du FCP.

Forme juridique : FCP de droit français (Conforme à la directive européenne)

Classification AMF : actions internationales

Date d'agrément AMF : 30 avril 1996

Code ISIN : part R : FR0007001029/Part W : FR0010922625

Durée de placement recommandée : 5 ans

Frais de gestion : part R : 1,43 % TTC maximum de l'actif net/Part W : 1,79 % TTC maximum de l'actif net.

Commission de souscription maximale : part R : 3 %/Part W : 2,5 %

Commission de rachat maximale : part R : néant/Part W : 1,5 %

Conditions de souscription/ rachat : les souscriptions et les rachats sont centralisés chaque jour à 12h30. Les demandes de souscription et de rachat sont exécutées sur la base de la valeur liquidative du lendemain.

Valorisation : quotidienne, à l'exception des jours fériés légaux en France.

Valeur liquidative d'origine : part R : 1524,50 euros (division nominale par 10 le 23/03/1998)/Part W : 100 euros

Libellé de la devise : euro

Affectation des résultats : part R : capitalisation et/ou distribution/Part W : capitalisation

Dépositaire : Société Générale - 50, bd Haussmann, 75009 Paris

Adresse de la Société de Gestion : Allianz Global Investors France - 20, rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09

Mise à jour le 01/12/2011

Allianz Action Japon est un fonds commun de placement (FCP) régi par les lois françaises & agréé par l'autorité de tutelle (AMF). Les risques du fonds sont définis de manière détaillée dans le prospectus. Allianz Global Investors France – Société Anonyme au capital de 10 159 600 euros – RCS Paris 352 820 252 – Siège Social : 20 rue Le Peletier, 75444 Paris Cedex 09 – Société de Gestion de portefeuille agréée par la Commission des Opérations de Bourse le 30 juin 1997 sous le numéro GP-97-063. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Avant de souscrire à ce produit, le distributeur vous remet le prospectus simplifié, document réglementaire visé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), que vous êtes invité à lire attentivement. Ce document est disponible auprès d'Allianz Global Investors France, sur www.allianzgi.fr et auprès des entités qui commercialisent ce produit. Il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra ses objectifs. La valeur des actions peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Document non contractuel.